



DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Kathleen Halpin, chef du Service des pratiques de gestion
DRHCAJ

DATE : 12 mai 2021

OBJET : **SONDAGE DE SATISFACTION DES EMPLOYÉS :
TÉLÉTRAVAIL ET TRAVAIL À DOMICILE EN CONTEXTE DE
LA COVID-19**

Au cours de la dernière année, plusieurs membres du personnel ont fait du télétravail ou du travail à domicile dans le contexte de la COVID-19. Étant soucieux de favoriser les bonnes pratiques et de veiller au bien-être de son personnel, le CISSS des Laurentides souhaite connaître la satisfaction de ses employés face à ces 2 modes d'organisation du travail. Ainsi, la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques invite tous les employés de l'organisation à remplir, **à partir du 12 mai** prochain, le **sondage de satisfaction du télétravail et du travail à domicile en contexte de la COVID-19** pour mesurer leur satisfaction et évaluer les impacts.

Ce sondage annuel s'adresse normalement uniquement aux télétravailleurs en vertu de la politique de gestion du télétravail et sa procédure afférente (PRO 2020 DRHCAJ-048). Cependant, étant donné que plusieurs employés ont travaillé cette année de leur domicile dans le cadre de la pandémie, le sondage inclut exceptionnellement ces derniers pour connaître leur satisfaction afin d'améliorer au besoin les outils et le soutien offert dans ce contexte.



Que vous ayez ou non fait du télétravail ou du travail à domicile durant la pandémie, nous vous invitons **à remplir** ce sondage anonyme **d'ici le 26 mai prochain** en cliquant sur le [lien suivant](#).

Pour toutes questions relatives à ce sondage, vous pouvez vous référer à la documentation disponible sur l'[intranet](#) ou communiquer avec le Service des pratiques de gestion par courriel au: teletravail.ciesslerau@ssss.qouv.qc.ca